

Idir Boumertit
Député de la 14ème circonscription du Rhône
126 rue de l'université
75355 Paris 07 SP

À Vénissieux, le 12 décembre 2025

Monsieur Grandval, pour la liste d'Union de la Gauche et de l'Ecologie à Saint-Priest,

Je vous remercie pour votre interpellation concernant la consommation détournée de protoxyde d'azote, un fléau qui touche de plein fouet notre jeunesse et auquel nous sommes confrontés chaque jour dans notre circonscription.

Ce sujet apparaît prioritaire, dans un contexte où les jeunes, souvent dans les quartiers populaires, sont de plus en plus massivement touchés par l'usage détourné du protoxyde d'azote à des fins récréatives.

Cette situation n'est guère étonnante : le protoxyde d'azote est disponible en vente libre, dans les commerces physiques et en ligne, à des prix défiant toute concurrence. L'inhalation de ce gaz procure des sensations euphorisantes de très court terme, qui alimentent la croyance en son innocuité. Or, il n'en est rien : on commence tout juste à découvrir l'ampleur des dégâts neurologiques, cardiovasculaires, psychiatriques, etc., associés à une consommation importante et/ou régulière de ce gaz.

Face à l'actualité dramatique de ces dernières semaines, où plusieurs jeunes sont morts directement ou indirectement de la consommation de protoxyde d'azote — des drames qui ont brutalement mis en lumière ce sujet auprès du grand public — je mesure d'autant plus la gravité de la situation. Nous le constatons nous-mêmes, chaque jour, sur notre territoire : les ravages du protoxyde d'azote sur la santé de notre jeunesse, ainsi que la pollution massive qu'il engendre dans l'espace public.

I. Une proposition de loi transpartisane adoptée en première lecture à l'Assemblée le 29 janvier 2025

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de faire de ce problème une priorité de mon mandat de député. Comme vous le savez, j'ai déposé à l'Assemblée nationale la proposition de loi n°580 visant à restreindre la vente de protoxyde d'azote aux seuls professionnels et à renforcer les actions de prévention des consommations détournées. Elle a été cosignée par plus de 100 députés, issus de 9 groupes politiques différents.

En raison de cette dimension transpartisane, ce texte a été inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée le mercredi 29 janvier. Il a été adopté en première lecture et transmis au Sénat dès le 30 janvier.

Le texte adopté est pragmatique. Lors de nos travaux, nous avons eu à cœur de trouver les leviers réellement efficaces pour contrer l'usage détourné du protoxyde d'azote, avec un double objectif :

- **renforcer la prévention auprès des jeunes**, pour qu'ils prennent conscience des dangers liés à la consommation de protoxyde d'azote ;
- **donner à nos forces de sécurité des outils d'action** face à ceux qui, aujourd'hui, tirent profit de cet usage détourné en toute impunité.

II. L'urgence d'une inscription au Sénat

Cette proposition de loi doit maintenant être mise à l'ordre du jour du Sénat. J'ai donc écrit personnellement, en mars dernier, à l'ensemble des sénateurs et sénatrices afin de les alerter et de leur demander de programmer rapidement l'examen de ce texte.

De plus, en septembre dernier, j'ai interpellé M. David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Association des maires de France, afin que les maires — qui sont en première ligne sur ce sujet — puissent eux aussi alerter les sénateurs sur l'urgence de la situation.

Il n'est en effet pas acceptable de laisser les maires seuls face à ce fléau, en ne leur donnant pour seule réponse que la possibilité de prendre des arrêtés locaux, des outils nécessairement limités et insuffisants.

La loi doit être au rendez-vous pour leur fournir un cadre clair, solide et efficace, et leur permettre d'agir pleinement contre cette urgence de santé publique.

Je reste naturellement à votre disposition pour poursuivre cet échange. Nous partageons la même volonté d'agir rapidement et collectivement pour protéger notre jeunesse et nos territoires.

Veuillez recevoir, Monsieur Grandval, l'expression de mes salutations distinguées.

Idir Boumertit
Député de la 14^{eme} circonscription du Rhône

